



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV236-1 - Vente de l'immeuble loué : ce qu'il faut savoir

Durée : 3h30

Type : Classe Virtuelle

Public

Agents immobiliers - Négociateurs
Juristes
Gestionnaires de patrimoine

Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier les particularités juridiques de la vente d'un immeuble loué
- Savoir repérer les cas dans lesquels les locataires bénéficient d'un droit de préemption
- Savoir purger les droits de préemption

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier

Programme

1 - INTRODUCTION

- La vente d'un immeuble loué : de quoi parle-t-on ?

2 - LA VENTE DE L'IMMEUBLE VIDE SUITE A UNE PERIODE DE LOCATION

- La délivrance du congé émanant du locataire
- La délivrance du congé pour vendre émanant du bailleur (formalisme, contenu)
- Le droit de préemption du locataire d'un bail d'habitation (Loi du 6 juillet 1989)

3 - LA VENTE DE L'IMMEUBLE OCCUPE

- La transmission du bail à l'acquéreur et les informations à fournir sur la situation locative
- Les droits de préemption des différents locataires
- Hypothèse d'un immeuble commercial (locataires soumis à un bail commercial)
- Hypothèse de la vente en bloc (droit de préemption prévu par la loi du 31 décembre 1975)
- Hypothèse de la vente à la découpe (droit de préemption prévu par la loi du 31 décembre 1975)



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- Les droits de l'acquéreur d'un bien loué (Loi ALUR)

4 - LE DROIT DE PREEMPTION DU LOCATAIRE ET LE DROIT A HONORAIRE DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.plateformef.com

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire

Ordinateur ou tablette avec connexion internet.

Navigateur préconisé : Chrome.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE